

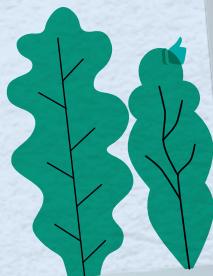


À VOUS LA RÉGION



STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA FORêt ET LE BOIS

Pour une
filière verte
compétitive



La forêt couvre près d'un quart du territoire en Île-de-France.

Poumons verts, espaces de détente et de préservation de la biodiversité, les forêts franciliennes représentent également un gisement de bois largement sous-exploité, malgré le formidable potentiel du marché.

DYNAMISER LA FILIÈRE

Avec sa stratégie régionale pour la forêt et le bois 2018-2021, la Région se dote d'un cadre d'actions opérationnelles pour dynamiser la filière forêt-bois francilienne : de l'exploitation forestière au développement des marchés, en passant par la structuration de la filière à l'échelle interrégionale.

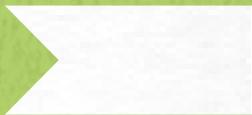
Cette stratégie s'attache également à faire de la formation, de la recherche et de l'innovation le fer de lance de la filière francilienne. Enfin, la Région s'est engagée à démontrer son exemplarité en tant que maître d'ouvrage des lycées d'Île-de-France, en développant le recours aux matériaux bois et biosourcés dans les opérations de construction et rénovation des établissements.

Le déploiement de cette stratégie contribuera...

- à la lutte contre le changement climatique dans une logique de circuits de proximité et d'économie circulaire,
- à la création de plus de 3 000 emplois dans la filière en 5 ans,
- au renforcement du positionnement des entreprises franciliennes sur le marché.

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

Tous les acteurs de la filière ont été associés à l'élaboration de cette stratégie : élus et collectivités, propriétaires et gestionnaires forestiers, entreprises, maîtres d'ouvrage, acteurs de l'enseignement et de la recherche, etc.



Dynamiser la gestion forestière

Les forêts franciliennes sont vieillissantes et ne sont pas renouvelées : leurs capacités de stockage du carbone et d'adaptation face au changement climatique s'en trouvent limitées.

La Région souhaite accompagner les collectivités et les acteurs locaux vers une gestion durable des ressources forestières.

- **CRÉATION ET ANIMATION D'UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS "FORêt-TERRITOIRE"** au sein des collectivités franciliennes.

- **SOUTIEN AUX DÉMARCHES DE CONCERTATION TERRITORIALES ET AUX INVESTISSEMENTS FORESTIERS**
via des appels à projets avec cofinancement européen
via le FEADER : amélioration de la desserte forestière,
amélioration des peuplements, équipements des entreprises d'exploitation et de transformation du bois...



Les forêts représentent

1/4

de l'Île-de-France,
soit 280 000 ha,
composés à...



... 94 %

de feuillus
(majoritairement
des chênes, des
frênes et des
châtaigniers).



69 %

des forêts sont
privées et
réparties entre
plus de 150 000
propriétaires.

LES OBJECTIFS

2

Structurer la filière forêt-bois

La transformation des bois franciliens se fait actuellement dans d'autres régions, voire à l'étranger, avant qu'ils ne soient réimportés en Île-de-France sous forme de produits finis. Les trois quarts du marché francilien de la construction bois en Île-de-France échappent ainsi aux entreprises locales.

● LANCEMENT DU PROGRAMME
“DIX BÂTIMENTS PUBLICS CONSTRUIS ET CHAUFFÉS
AVEC DU BOIS LOCAL”.

● CREATION D'UN CLUSTER BOIS-BIOSOURCÉS
pour rapprocher l'enseignement, l'innovation
et le marché.

● COOPÉRATION AVEC LES RÉGIONS VOISINES
pour renforcer la filière à l'échelle interrégionale
et mutualiser outils et moyens.

● CRÉATION D'UN CAMPUS DES MÉTIERS DU BOIS



300 000 M³
de bois franciliens
commercialisés par an
(soit seulement 20 % de
l'accroissement biologique),
la même quantité prélevée
pour autoconsommation.



seule
scierie
de taille modeste
implantée sur la région,
et quelques scieries
artisanales.

3

Stimuler la construction bois

Malgré un marché francilien de la construction dynamique et l'engagement de plusieurs maîtres d'ouvrage, la part de marché de la construction bois en Île-de-France est inférieure à la moyenne nationale. La Région souhaite promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et donner une visibilité du marché aux entreprises de la filière et aux investisseurs.

● **UN DISPOSITIF “RÉFLEXE BOIS-BIOSOURCÉS”** pour soutenir financièrement les maîtres d'ouvrage publics (collectivités, bailleurs et aménageurs publics) et les agriculteurs faisant appel à un accompagnement spécialisé pour l'intégration de ce type de matériaux dans leurs opérations.

● **CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DES LYCÉES** avec les solutions bois.

2,8%



des logements collectifs franciliens construits en bois (contre 4 % à l'échelle nationale). Malgré une demande croissante, la part du bois dans l'ensemble de la construction en Île-de-France reste inférieure à la moyenne nationale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bois est particulièrement adapté aux contraintes franciliennes : légèreté permettant des opérations de surélévation, rapidité de mise en œuvre, réduction des nuisances de chantier en zone dense...



www.iledefrance.fr/foret-bois



Contact

foret_energie_biosources@iledefrance.fr



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

[**www.iledefrance.fr**](http://www.iledefrance.fr)



RegionIleDeFrance



@iledefrance



iledefrance